COLLOQUE D' EUROTALENT

Conséquences de la Recommandation du Conseil de l'Europe 1248 (1994). Identification et intervention

Juan A. Alonso
Président d'Eurotalent
Docteur en Sciences de l'Éducation
pour l'Université de Salamanca

Le dictionnaire de langue anglaise Merriam-Webster donne du mot "talent" la définition suivante: "don naturel ou caractéristique, aptitude ou disposition particulières d'une personne, le terme étant souvent utilisé dans le domaine du sport, de la création ou de l'art".

Dans un sens métaphysique, le terme peut être compris comme désignant quelque chose d'inné, présent dans tout être humain et qui ne demande qu'à être découvert et à émerger, - pour être partagé avec le monde entier.

Ce n'est pas un concept élitiste, mais démocratique et ouvert à tous, en ce sens que toute personne a en elle quelque chose d'unique qui mérite, à égalité avec d'autres, d'être encouragé et développé. Certaines personnes peuvent être plus talentueuses que d'autres dans certains domaines, mais la question est de savoir comment faire émerger ce qu'il y a de meilleur dans chacun de nous - à quelque niveau que ce soit.

Comme bien dit le Secrétariat Général du **Conseil de l'Union Européenne (novembre 2016):**

«Dans la construction de l'identité personnelle des jeunes, il est important d'apprendre à se connaître soi-même. Être reconnu comme un basketteur, un violoniste, un scientifique, un écrivain, un menuisier, un étudiant en mathématiques ou un auteur de bandes dessinées talentueux peut être une source de fierté et donner à un jeune le sentiment qu'il a sa place dans la société. Abstraction faite de la dimension humaniste et morale présente dans le souci de favoriser son développement, le talent est l'étincelle nécessaire à toute économie qui s'efforce d'être compétitive à l'échelle mondiale dans le cadre d'un marché sans frontières.»

Si l'on se penche sur l'histoire des évolutions technologiques, on constate que le talent est souvent parvenu à émerger de l'adversité, de l'exclusion et même des conflits. Néanmoins, dans une société civilisée et pacifique, qui accorde une grande valeur au bonheur, le talent est quelque chose que l'on peut favoriser en créant des environnements d'apprentissage positifs.

Le talent n'est pas nécessairement enseigné en tant que tel, mais la découverte, l'effort, l'espace nécessaire, le soutien et les possibilités de l'encourager et de le développer sont des éléments que les éducateurs et les systèmes éducatifs, - de la petite enfance, l'école élémentaire, l'animation socioéducative à l'intention des jeunes, en passant par l'enseignement professionnel et jusqu'à l'enseignement supérieur -, peuvent s'efforcer de fournir.

Compte tenu de ce qui précède, et en s'appuyant sur l'une quelconque des questions ci-après, dans ce Colloque nous sommes invités à procéder à un échange de vues et à partager leurs expériences:

C'est terrible "Laisser se perdre l'intelligence d'une personne!":
que font les États membres pour garantir que tous les jeunes aient la possibilité de prendre conscience de leur talents et de tirer pleinement parti de le leurs potentialités?

Mettre les personnes sur la bonne voie: comment peut-on améliorer l'adéquation entre, d'une part, le talent et les parcours éducatifs (par exemple les cursus scolaires, la formation professionnelle, l'éducation non formelle, l'université etc.) et, d'autre part, les exigences du marché et le développement personnel ? Comment pouvons-nous éviter la "surqualification" dans certains secteurs économiques et la "sous-qualification" dans d'autres secteurs?

Dans la course à la compétitivité visant attirer et retenir les meilleurs talents dans les domaines scientifique et artistique, que peuvent faire l'UE et les États membres pour encourager et développer leur propre génération pionnière d'innovateurs et d'avant-gardistes"?

L'Education des enfants surdoués: Europe

Contexte, Législation

La Présentation 24 Mars 1993 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Education d'enfants surdoués / Education gifted children.

Recommandation 1248 (1994):

- Formation initial et permanente.
- Identification personnel spécialisé.
- L'Identification précoce.
- Création de matériaux psycho-pédagogiques.

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

Cette Recommandation forcé en Espagne, le Décret Royal 696/1995, qui reconnaît l'existence de stratégies éducatives pour les élèves surdoués et l'importance de l'identification.

Jusqu'alors, la surdouance «n'existait pas»

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

Ce Décret Royal 696/1995, développe l'éducation des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux associés à conditions personnelles pour surdouance et établit les conditions et la procédure pour flexibles, exceptionnellement, la durée de la scolarité obligatoire pour les élèves ayant conditions personnelles d'éducation associés à la surdouance.

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

1 º) L'enfant surdoué peut commencer l'enseignement obligatoire d'un an avant leur âge chronologique.

2 º) Peut permettre la réduction de l'éducation dans des cas exceptionnels, la période d'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, en le réduisant à un maximum de deux ans. En aucun cas, la réduction à deux ans au même niveau ou le stade de l'éducation.

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Año 2002

VII Legislatura
Comisiones. Núm. 319

CORTES GENERALES

DIARIO DE SESIONES DEL

SENADO

COMISIÓN DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE

PRESIDENCIA DEL EXCMO. SR. D. JUAN VAN-HALEN ACEDO

celebrada el jueves, 12 de septiembre de 2002

ORDEN DEL DÍA:

Comparecencias, a petición de don Josep Varela i Serra, del Grupo Parlamentario de Convergència i Unió:

— De don Alberto Arbide Mendizábal, Presidente del Comité Español de Representantes de Minusválidos (CERMI), para explicar las necesidades y demandas de este sector social en el ámbito de la educación. (Número de expediente 715/000268).

— De don Juan Alonso Bravo, Director del Centro «Huerta del Rey» de Valladolid, organizador del XIV Congreso del Consejo Mundial para Niños Superdotados y con Talento (WCGTC), celebrado durante el mes de julio de 2001 en Barcelona, para informar sobre las conclusiones de dicho Congreso y para analizar la problemática educativa de los niños superdotados. (Número de expediente 715/000111).

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

Par la suite, la LOCE (2002), Loi organique de la qualité de l'éducation et le Décret Royal 2003 (BOE 31.07.03), dans l'article 43 inclue le suivant:

1. Les étudiants intellectuellement surdoués seront soumis à une attention particulière par les autorités éducatives.
2. Afin de répondre l'éducation la plus appropriée pour ces étudiants, les autorités éducatives de prendre les mesures nécessaires pour identifier et évaluer leurs besoins immédiats.

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

3. Le Gouvernement, après consultation avec les communautés autonomes, les règles de durée flexible de différents niveaux et stades du système éducatif mis en place par la présente loi, indépendamment de l'âge de ces élèves.

- *Comme vous savez, dans l'Espagne, chaque Communautés Autonomes a sa propre politique d'éducation, mais ils devient garder la Loi fondamentale et basique du Ministère de l'Education.*

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

4. Les autorités éducatives doivent prendre des mesures pour faciliter l'inscription des élèves dans les écoles avec l'attention à ses caractéristiques (actuellement un élève surdoué peut être accélérée plus de deux ans le cas échéant).

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

5. Correspond aux autorités d'éducation pour promouvoir la mise en œuvre de formations spécifiques liées au traitement de ces élèves pour les enseignants qui les servent. Également prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les parents de ces élèves reçoivent des conseils suffisants personnelles et les informations nécessaires pour aider à l'éducation de leurs enfants.

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Legislation

La Loi organique sur l'éducation (LOE), prévue aux articles 76 et 77 (BOE, mai 2006):

« Les autorités de l'éducation devraient prendre les mesures nécessaires pour identifier les élèves avec de hautes aptitudes intellectuelles et d'évaluer leurs besoins immédiats. Il est également de sa responsabilité de faire un plan d'action approprié pour ses besoins.

Le Gouvernement, après consultation avec les communautés autonomes, devraient prendre les règles de durée flexible de chaque étape du système éducatif pour les élèves ayant de hautes aptitudes intellectuelles, indépendamment de leur âge ».

L'Education des enfants surdoués: Europe

Législation

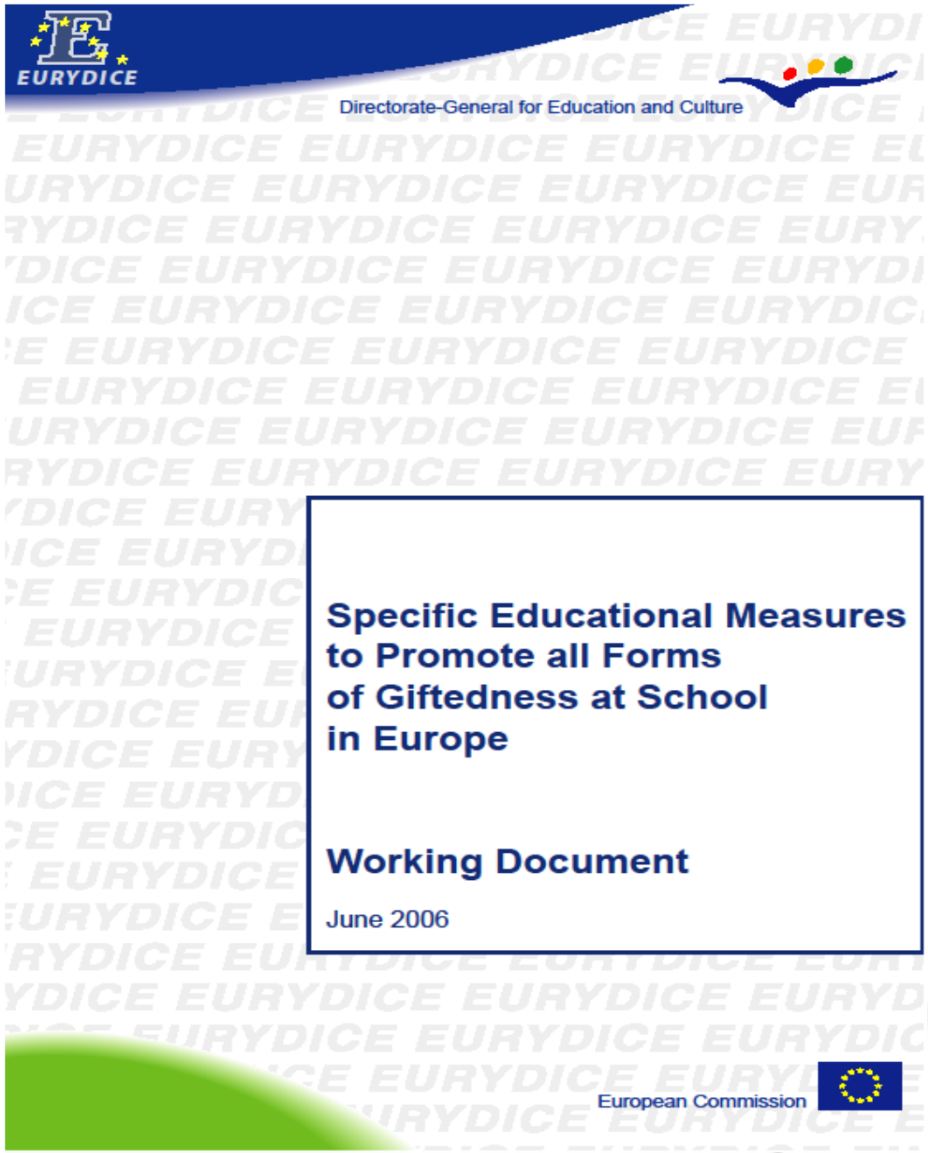
EURYDICE

Directorate-General for Education and Culture

Specific Educational Measures to Promote all Forms of Giftedness at School in Europe

Working Document

June 2006

European Commission

L'Education des enfants surdoués: Europe

Législation

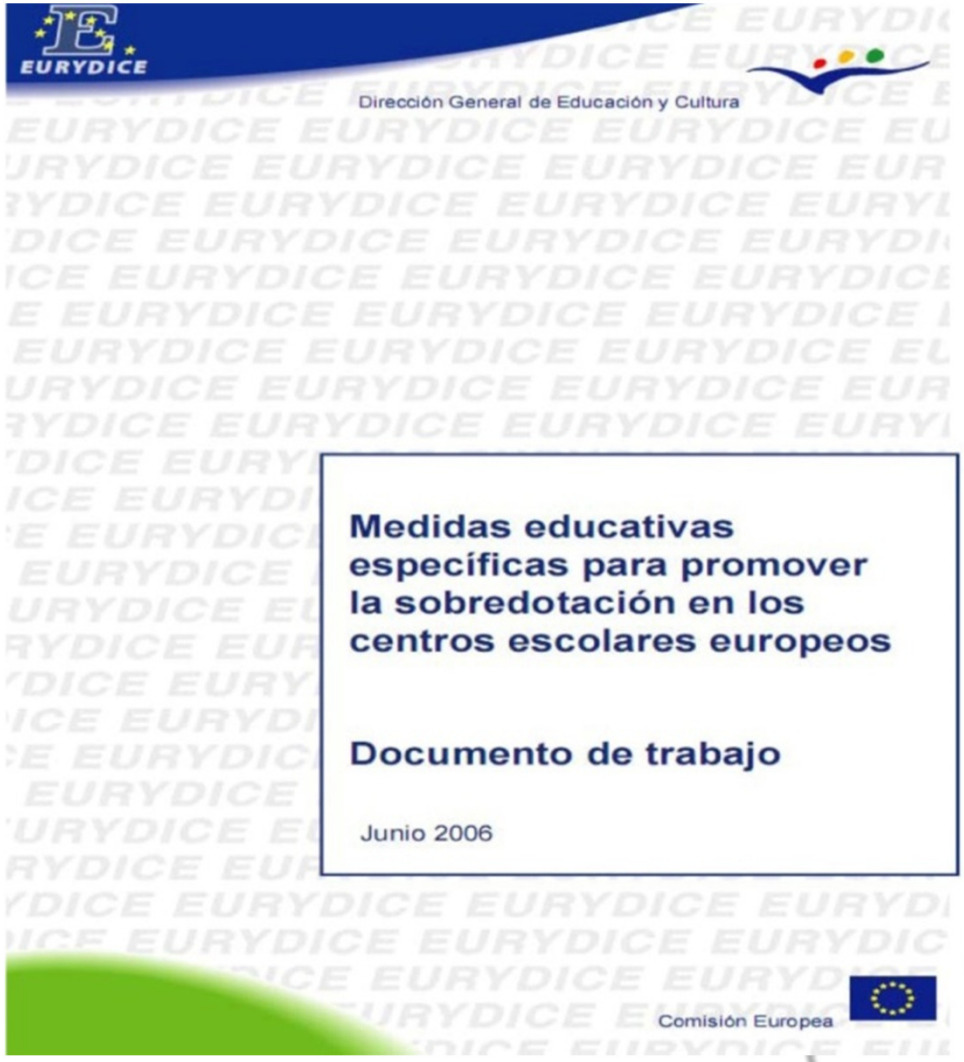
EURYDICE

Dirección General de Educación y Cultura

Medidas educativas específicas para promover la sobredotación en los centros escolares europeos

Documento de trabajo

Junio 2006

Comisión Europea

L'Education des enfants surdoués: Europe

Législation

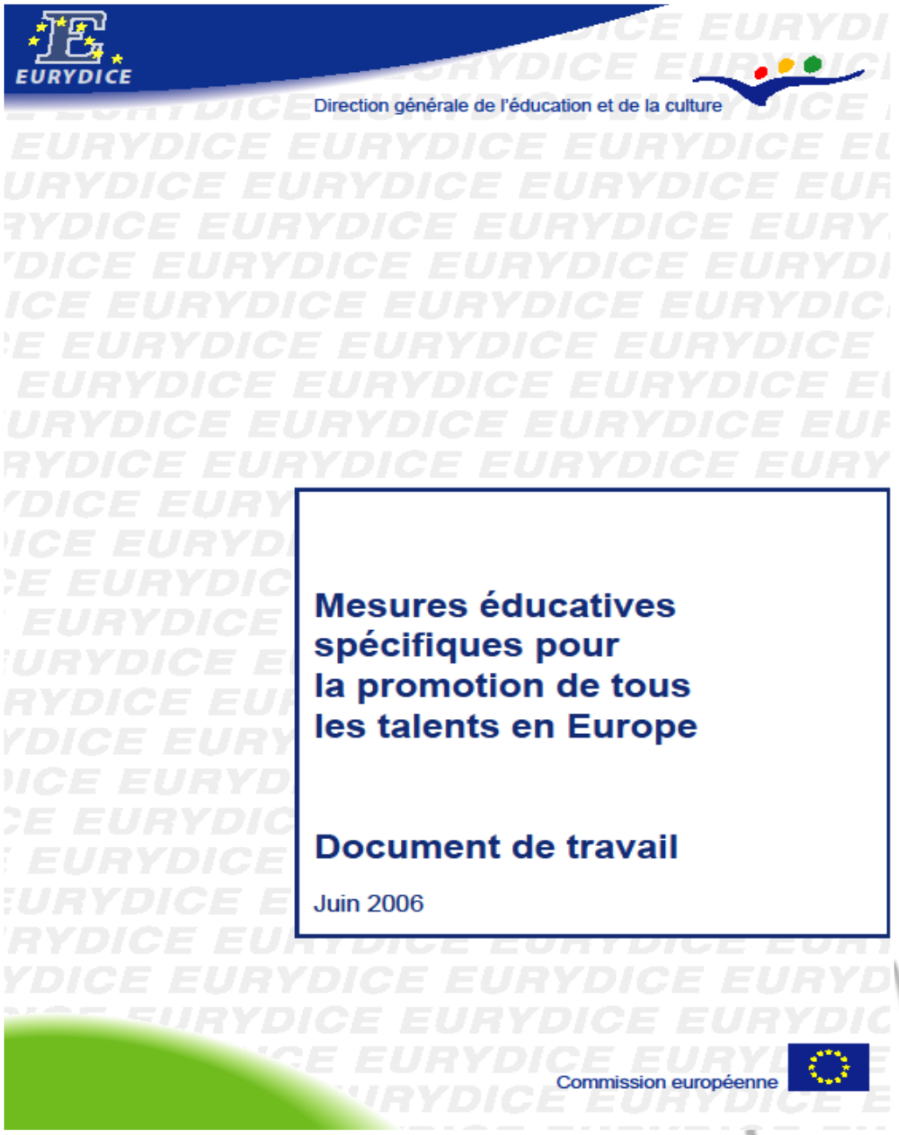
EURYDICE

Direction générale de l'éducation et de la culture

Mesures éducatives spécifiques pour la promotion de tous les talents en Europe

Document de travail

Juin 2006

Commission européenne

L'Education des enfants surdoués: Europe

PARLEMENT EUROPÉEN 2009 - 2014

19.11.2012 0034/2012

DÉCLARATION ÉCRITE

déposée conformément à l'article 123 du règlement
sur le soutien au talent dans l'Union européenne

Kinga Gál, Mojca Kleva, Barbara Lochbihler, Hannu Takkula

Échéance: 19.2.2013

DC\916282FR.doc PE499.533v01-00

FR *Unie dans la diversité* FR

L'Education des enfants surdoués: Europe

0034/2012

Déclaration écrite sur le soutien au talent dans l'Union européenne

Le Parlement européen,

– vu l'importance accordée au talent dans la stratégie Europe 2020,

– vu l'article 123 de son règlement,

A. considérant que le talent et la créativité sont la base de l'innovation et de la compétitivité;

B. considérant que chaque citoyen européen peut posséder une forme cachée de talent et qu'il n'y a pas de limite d'âge pour découvrir des talents;

C. considérant que le soutien au talent améliore l'estime de soi, la capacité d'insertion professionnelle, la mobilité et la cohésion sociales et qu'il est un élément important de tout programme destiné à des groupes défavorisés;

D. considérant qu'il est profondément préoccupé par le fait que de moins en moins de nouveaux talents sont découverts en Europe;

E. considérant la déclaration de Budapest sur le soutien au talent, adoptée le 8 avril 2011 par les représentants de 24 pays européens;

1. demande aux États membres d'envisager des mesures visant à promouvoir des formes scolaires et extrascolaires de soutien au talent, y compris la formation de professionnels de l'enseignement à l'identification et au soutien de talents;

2. demande à la Commission de considérer le soutien au talent comme un élément de la "formation informelle" et comme une priorité des futures stratégies européennes telles que l'Espace européen de la recherche et le Fonds social européen;

3. demande aux États membres et à la Commission de promouvoir la mise en place d'un réseau européen de soutien au talent rassemblant des communautés de soutien, des points de talent et des centres européens du talent pour faciliter la coopération, le développement et la diffusion des meilleures pratiques en matière de soutien au talent;

4. demande aux États membres et à la Commission de célébrer la journée européenne des personnes particulièrement talentueuses;

5. charge son Président de transmettre la présente déclaration, accompagnée du nom des signataires, au Conseil, à la Commission et aux gouvernements des États membres.

PE499.533v01-00 2/2 DC\916282FR.doc

FR

En conclusion

Les élèves surdoués avec HP sont représentés dans toutes les classes sociales, ils peuvent aussi présenter certains troubles et ils peuvent montrer un échec scolaire.

En conclusion

L'avenir de l'éducation doit être construit sur les fondations solides de la théorie et de la recherche. Procédures d'identification sont basées sur la validation scientifique et la théorie découle de la recherche rigoureuse. Les deux peuvent et doivent être utilisés pour identifier tous ces étudiants.

En conclusion

L'avenir de l'éducation doit être construit sur les fondations solides de la théorie et de la recherche. Procédures d'identification sont basées sur la validation scientifique et la théorie découle de la recherche rigoureuse. Les deux peuvent et doivent être utilisés pour identifier tous ces étudiants.

Merci beaucoup.

http://www.centrohuertadelrey.com/centro-espanol-de-ayuda-al-desarrollo-del-superdotado.html

http://www.centrohuertadelrey.com

http://www.eurotalent.org/publications